

Nom :	Prénom :	N° recrutement :
-------	----------	------------------

ATTESTATION CONCERNANT L'ÉLIGIBILITÉ À L'ACCÈS À L'EMPLOI TITULAIRE

NOM DE FAMILLE : NOM D'USAGE :
 PRENOMS : DATE DE NAISSANCE :
 FONCTIONS EXERCÉES :
 ADMINISTRATION ACTUELLE OU DERNIÈRE ADMINISTRATION :

Ne cocher qu'une seule case

L'agent est éligible à l'accès à l'emploi titulaire dans le cadre de la prolongation du dispositif de titularisation

(Loi n°2016-486 du 20 avril 2016 modifiant la loi n°2012-347 du 12 mars 2012) :

Situation n°1 :

Bénéficiaire, au 31 mars 2013, soit d'un CDI avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet sur le fondement de l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984 ou du I de l'article 34 de la loi du 12 avril 2000, **soit d'un CDI** sans condition de quotité de service sur le fondement de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984. Préciser le niveau de catégorie (A, B ou C) du contrat au 31 mars 2013 :

Situation n°2 :

Bénéficiaire, au 31 mars 2013, d'un CDD pour répondre à un **besoin permanent** de l'administration **soit** sur le fondement de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984 sans condition de quotité de service, **soit** sur le fondement de l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984 avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet.

Condition dans les deux cas : justifier d'au moins 4 années de services publics effectifs en équivalent temps plein accomplies :

- **soit** entre le *31 mars 2007* et le *31 mars 2013*,
- **soit** à la date de clôture des inscriptions dont au moins 2 années entre le *31 mars 2009* et le *31 mars 2013*.

Situation n°3 :

Bénéficiaire au 31 mars 2013, d'un CDD pour répondre à un **besoin temporaire** de l'administration avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet sur le fondement de l'article 6 quater ou de l'article 6 quinquies ou de l'article 6 sexes de la loi du 11 janvier 1984.

Condition : justifier d'au moins 4 années de services publics effectifs en équivalent temps plein accomplies entre le *31 mars 2008* et le *31 mars 2013*.

L'agent est éligible à l'accès à l'emploi titulaire dans le cadre initial du dispositif de titularisation

(Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 dans sa version antérieure au 13 mars 2012 ; Loi n°2012-347 du 12 mars 2012) :

Situation n°1 :

Remplit les conditions d'accès au CDI au 13 mars 2012 avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet (art.6-1 de la loi du 11 janvier 1984) ou sans condition de quotité de service (art.4 de la loi du 11 janvier 1984).

Situation n°2 :

Bénéficiaire, au 31 mars 2011, soit d'un CDI avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet sur le fondement du 1^{er} alinéa de l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984 ou du I de l'article 34 de la loi du 12 avril 2000, **soit d'un CDI** sans condition de quotité de service sur le fondement de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984. Préciser le niveau de catégorie (A, B ou C) du contrat au 31 mars 2011 :

Situation n°3 :

Bénéficiaire, au 31 mars 2011, d'un CDD pour répondre à un **besoin permanent** de l'administration **soit** sur le fondement de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984 sans condition de quotité de service, **soit** sur le fondement du 1^{er} alinéa de l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984 avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet.

Condition dans les deux cas : justifier d'au moins 4 années de services publics effectifs en équivalent temps plein accomplies :

- **soit** entre le *31 mars 2005* et le *31 mars 2011*,
- **soit** à la date de clôture des inscriptions dont au moins 2 années entre le *31 mars 2007* et le *31 mars 2011*.

Situation n°4 :

Bénéficiaire, au 31 mars 2011, d'un CDD pour répondre à un **besoin temporaire** de l'administration avec une quotité de service égale ou supérieure à 70% d'un temps complet, sur le fondement du 9^{ème} alinéa de l'article 3 ou du 2^{ème} alinéa de l'article 6 de la loi du 11 janvier 1984.

Condition : justifier d'au moins 4 années de services publics effectifs en équivalent temps plein accomplies entre le *31 mars 2006* et le *31 mars 2011*.

NOM et prénom du responsable du service de gestion des ressources humaines :

Fait le : Cachet du service : Signature du responsable RH :

